



Bigottini

ou les tribulations
d'une maison de retraite
en hôpital complémentaire

Retranscription des cotes issues des archives de l'assistance publique à Paris.

Par Laurent Provost

La maison de retraite Bigottini est sise à Aulnay sous bois, et non pas à Sevran comme je l'indiquais dans une réponse, dans le département de la Seine et Oise, à l'époque. 16 km la sépare de la capitale et elle est approvisionnée tous les jours par les magasins, boulangeries, service de l'Administration grâce à deux voitures hippomobile. (les chevaux seront réquisitionnés eux aussi) Elle est destinée à recevoir des femmes environ 160, valides. Elle seront évacuées au début de la mobilisation sur la Salpêtrière.

un lien pour visualiser les lieux--->ICI<---

1914-09-04

Le maire sous signé requiert Monsieur le directeur de la maison de retraite Bigottini de laisser à la disposition de l'autorité militaire les locaux libres de son établissement à l'usage d'hôpital

C'est la première fois que je trouve un ordre de réquisition signé d'un maire, tous les autres établissements le sont par l'autorité militaire soit par télégramme, soit, un ordre de réquisition daté et signé.

1914-11-04

Le médecin inspecteur Février Au DG AP

*J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux réquisitions concernant :
La maison de retraite Bigottini à Aulnay sous bois
L'hôpital de Forges les bains et l'hospice Reboute-vitalis, pour ces établissements soient mis à disposition du service de santé*

En document joint les deux ordres de réquisition. Deux mois après on régularise...

1915-01-22

Note de service interne

*J'ai l'honneur de d'informer mon collègue, chargé de l'exploitation que le GMP (service de santé 1-rue pasteur) à réquisitionné pour le 1 er février prochain, la Maison de retraite Bigottini à Aulnay sous bois, ou seront hospitalisés 200 blessés ou malades.
... l'établissement devrait être prêt à fonctionner à la date indiquée...
L'autorité militaire va mettre une voiture (sans doute automobile) à notre disposition...
On devra demander la collection des registres et imprimés à utiliser pour l'hospitalisation des militaires*

La même litanie de lettre va suivre comme pour Angicourt, pour permettre à cet établissement de fonctionner, autorisation, personnel linge etc et même bains on le verra. Par contre on oublie pas les registres, administration oblige ... qui est d'ailleurs submergée de notes et circulaires de demandes d'états statistiques en tout genre.

Le gros problème, comme à Angicourt est de "relancer" la machine, manque des effectifs masculins et des compétences, et aussi les approvisionnements. Il faudra pour ce faire que le GMP affecte 6 infirmiers de la 22 section, mette en sursis d'appel le territorial Bru qui se baguenaude à Montauban, alias directeur de la maison, que le train détache 2 chevaux et un soldat pour assurer les approvisionnements, que l'intendance accepte que cette formation vienne s'approvisionner en viande fraîche et en pain au dépôt d'Aulnays pour que les premiers malades y soit accueillis.

je vous glisse ci dessous le Rapport d'activité que fait le Directeur Bru à ses instances.

Rapport sur le fonctionnement de l'établissement

Période du 24 Mars 1915 au 8 Juillet 1917.

L'établissement qui dispose de 161 lits est administré par un représentant de l'administration remplissant, à la fois les fonctions de directeur et d'économiste

Depuis le 13 novembre 1916 il est secondé par un secrétaire militaire qui a été changé quatre fois dans la période du 16 novembre 1916 au 4 janvier 1917.

Personnel Médical.

1 médecin traitant (en tps de paix médecin de la Maison de retraite) aidé de 2 infirmiers militaires dont l'un, homme de lettres prends les observations, prépare les dossiers médicaux et fait un peu d'électricité.

L'autre, prêtre, remplit les fonctions de masseur !.

Personnel Soignant.

1 seule infirmière aidée par une fille de service fait tous les pansements.

Les nettoyages et les grosse corvées sont assurées par les 11 fille de services et un garçon de service appartenant à l'administration. 4 infirmiers militaires des 22 et 24 sections sont en outre, attachés à l'établissement.

Origine des blessés

L'hospice Bigottini évacué depuis le 4 septembre 1914, reçoit des blessés depuis le 21 mars 1915 en provenance de L'ambulance Américaine de Neuilly (hôpital bénévole n° 2 Bis)

A partir du 1^{er} janvier 1916, les blessés proviennent de l'ambulance Américaine de Juilly (seine et Marne hôpital bénévole N° 13 bis) concurremment avec Neuilly.

A partir du 1^{er} janvier 1917 seul l'hôpital bénévole n° 1 » à Juilly évacue sur Bigottini.

Origine des blessés

L'hospice Bigottini évacué depuis le 4 septembre 1914, reçoit des blessés depuis le 21 mars 1915 en provenance de L'ambulance Américaine de Neuilly (hôpital bénévole n° 2 Bis)

A partir du 1^{er} janvier 1916, les blessés proviennent de l'ambulance Américaine de Juilly (seine et Marne hôpital bénévole N° 13 bis) concurremment avec Neuilly.

A partir du 1^{er} janvier 1917 seul l'hôpital bénévole n° 1 » à Juilly évacue sur Bigottini.

Populations

Du 21 mars au 30 juin 1915

La moyenne de lits occupés est de 73,3

3^{eme} trimestre 1915 72

4^{eme} trimestre 89

1^{er} trimestre 1916 99,3

2^{eme} 148

3^{eme} 153

4^{eme} 135

1^{er} trimestre 1917 74

2^{eme} 110

Soit pour la période du 21 mars au 8 juillet 1917 une moyenne de 105,9/ 161

Les blessés hospitalisés sont pour la majeure partie des convalescents n'ayant besoin que de pansement et de repos ; 3 à 5 % gardent le lit et encore peu de temps.

A part quelques uns (4) qui sont à l'hôpital depuis plus de 6 mois, les autres font un séjour variant entre 15 et 60 jours.

Si pendant leur séjours à Bigottini, des blessés sont justiciables d'une intervention chirurgicale il sont renvoyé à Juilly.

Si d'autres paraissent relever d'une spécialité (Ophtalmologie, ORL, affection de la peau) ils sont envoyés en consultation dans divers hôpitaux de paris ; Lariboisiere, Chaptal, st louis etc.

Enfin ceux qui doivent être radiographié ou vus à la radioscopie, ils sont envoyé (non évacués) à Lariboisiere, ou au Val de grâce. Les sorties faites pour les motifs suivant

	Hop du GMP	Physio en province	Réforme Clignancourt	VL 22 Paris	Grd Palais	Mécano thérapie	Appareillage et maillage	Juilly intervention	Neuilly intervention	Croix de beny discipline	Evacuation collective	décès	total
1915	29	27	247	9	18	17	3	31	11	24	1		417
1916	32	130	398	93	70	16	39	29	7	6			820
1917	5	26	37	50	3	5	5	2	1				134* 8 juillet
TT	66	183	682	152	91	38	47	62	19	30	1		1371

Le nb des entrées a été de 1528

Le nb de sortie de 1385

Sur ce chiffre de 1385 il faut remarquer que 152 seulement on été dirigé su VL 22 av de Trudaine (Paris) formation chargé de mettre en route les militaires qui rejoignent leur dépôt après une permission de 7 jours c'est-à-dire guéris.

Les 682 dirigés sur Clignancourt ont été l'objet d'une proposition de réforme (le plus grand nombre) ou d'une proposition de convalescence.

Discipline

La superficie du parc et son genre de clôture (grillage mécanique) ne permet pas une surveillance efficace.

Les blessés qui ne peuvent peuvent sortir après 17 heure se promènent dans le parc jusqu'à 20 heures.

Pendant ce laps de temps à la belle saison, ils sont attirés le long de la clôture par des femmes de mœurs légère qui les incitent à découcher et leur propose à boire.

En hiver, la nuit venant de bonne heure à partir de 17 h, ils escaladent le grillage pour sortir et rentrent par la même voie pour être présent à appel du soir qui a lieu a 20 h. (Heure prescrite par le général commandant le dépt).

Des brèches de plus d'un mètre de largeur ont été pratiqué dans la clôture, du matériel a été détérioré,

des effets de couchage et de linge on été emporté par le brèches. Tout cela a été signalé vainement au général lorsque la permission permanente de 20 h a été demandée.

Dans les dortoirs malgré la défense formelle qui a été faite a maintes reprises, les militaires jouent avec les oreillers et les traversins, ils disloquent les lits en les mettant en Caseule.

La Veilleuse, malgré la menace de sanction ne peut obtenir qu'il soient couché a 21 h.

Un Sous officier du cadre de discipline, pris parmi ceux en traitement est chargé chaque jour de la surveillance, mais cette surveillance est inopérante en raison m^eme de la forme triangulaire du Parc dont le périmètre est d'environ 900m .

En outre les sous officier blessés de guerre ayant connu les mêmes dangers que les hommes, dont ils retrouvent un certain nombres de leur régiments, ne peuvent se montrer sévères :la surveillance est donc simplement un effet moral , mais insuffisant.

De plus, Aulnay est desservi , en plus de chemin de fer par plusieurs ligne de tramway dont les stations Gargan et Pavillons s bois incitent les blessés a se rendre l'après midi a Paris. Il en résulte des rentrées tardive qui ont entraînés 95 punitions en 1916 et 1917 76 au 8 juillet 19 récidivistes ont été dirigés sur la croix de Berny, par mesure disciplinaire.

Pour reconnaître la bonne volonté des so du cadre disciplinaire il leur était accordé par moitié, une fois par semaine une permission de théâtre. Le général cdt le dpt de Seine et Oise à cru devoir rappeler notre représentant à l'observation stricte de ses instructions que lui donne simplement le droit d'accorder une permission de 20 h par semaine pour raison exceptionnelle. Cela est d'autant plus regrettable que nos blessés évacués sur le grd palais , ou sur le dépôt de Clignancourt reviennent voir leur camarade , disent que ces établissements se montre beaucoup plus large en donnant des permissions de 24 et la sortie permanente de 20 , voire de 21 h.

Conclusion

De tout ce qui précédent, il ne paraît pas ressortie que notre formation rende le service appréciables au service de santé. Les blessés qui y sont admis pourraient sans inconvénients être répartis , et dans la suite dirigés par Juilly sur des hôpitaux bénévoles de Seine et Oise ou la population actuelle est inférieur au nombre des lits installés (certaines formations on 16 malades pour 50 lits)

En outre , à cause de la guerre et de sa durée , bon nombre de vieillards ont demandé leur hospitalisation définitive dans les établissements de l'assistance publique et les 150 places occupées à la Salpêtrière par les pensionnaires de Bigottini pourraient être mise très utilement à la disposition de la population indigente de paris.

Bigottini paraît donc être un hôpital de passage et de repos où on assure les pansements indispensables, occupant tous les matins un médecin traitant qui est à peu près seul dans la localité et ses environs pour la population civile.

Ce médecin, le dr Pelis a même déclaré à mr l'inspecteur principal Bechet qu'il ne mettrait pas obstacle à ce que l'établissement fasse retour à l'assistance publique ce qui lui permettrait de se consacrer davantage à sa clientèle civile

Le 8 juillet

Par la suite, l'administration n'aura de cesse de demander la fermeture de cette structure, pour la réaffecter à ses pensionnaires , nettement moins turbulentes que nos joyeux poilus. Elle n'y parviendra pas , mais cela c'est pour le prochain épisode.

Je voudrais revenir sur deux ou trois choses qui ont éveillé mon intérêt dans ce texte.

1) le problème de la discipline:

il devint de plus en plus important en 17 , le rapport est écrit en juillet, après les offensives du Chemin des dames et les mutinerie. Ce directeur, habitué au calme des veilles dames, n'est pas préparé à ces événement et comportement, voir son allusion aux officier et sous officiers trop près de la troupe...

2) L'évacuation sur la Croix de Berny.

hôpital pour disciplinaire donc, ne pas oublier qu'il existe de nos jour un hôpital dans la prison de Fresne, est ce le même à ce jour je n'ai pas l'information.

3) Les statistiques de sortie.

Près de la moitié (48 %) en 1916 (année pleine) sont proposée a la commission de réforme et a peine 12 % vont retrouver leurs corps !

Le taux de ré intervention est proche de 10 % (retour a Neuilly ou Juilly)

Un quart vont bénéficier de rééducation, soit en province , soit au grand palais.

1% seront appareillés.

4) La Discipline

Si on regarde ces statistiques , c'est en 15 qu'il y a eu le plus de transfert vers la croix de berny, certes l'année 17 est loin d'être terminée... La tolérance, s'est elle abaissée devant la durée de la guerre et ou le comportement des poilus, ceux de 16 ne sont pas ceux de 14, et par leur âge et par leurs sociologies due aux combats

Nous avons laissé cette formation dans l'été 1917, ou le directeur se plaignait amèrement de la discipline de nos poilu. Trois événements majeurs vont ponctuer l'année qui suit, L'arrivée des troupes américaines et ses conséquences sur les ambulances générées par les américains, l'accroissement de la guerre des gaz, et le retour des prisonniers. Bigottini va être impliqué dans ces mouvements.

En ouverture l'impact des permissions agricoles:

19 17-07-09

Lettre du directeur de Bigottini au DG de L'aphp

Il est bon de remarquer que dans la période du 1 août 1916 au 8 juillet 1917

Sur 780 militaires hospitalisés 196 ont joui d'une permission agricole de 20 jours, soit 25 %. Certains d'entre eux ont eu 2 permissions agricoles.

Le médecin traitant assure et je veux bien le croire, les militaires partant pour ainsi dire guéris en permission, que les travaux des champs aident beaucoup à l'amélioration de l'état des blessés.

Mais, il n'en reste pas moins vrai que cette période de 11 mois et 8 jours l'administration ne peut réclamer le prix de journées des ces militaires soit une perte sèche de $(196 \times 20 \times 2, 5 = 9800 \text{ fr.})$

La circulaire M 2668 du 5 10 16 spécifiant que les permissionnaires ne rendent pas de lits disponibles ; et que les relevés trimestriels devront tenir compte de ces journées d'absence et les déduire du total des journées de traitement.

Ces permissionnaires reviennent à l'établissement et sont dirigés au bout de quelque jour sur l'hôpital d'évacuation VL 22 avec proposition de renvoi au dépôt après permission de 7 jrs

Bon gestionnaire ce monsieur !

pour vous éclairer sur les permissions agricole et la rééducation : De la supériorité du travail agricole médicalement prescrit et surveillé sur la thérapeutique physique des hôpitaux dans le traitement des séquelles de blessures de guerre

J. Bergonié 1917-04-10 Cr Académie des science T-164 p 567

Mais en fait L'administration n'a de cesse de vouloir récupérer son établissement une lettre et sa suite vont nous éclairer:

monsieur le Président du Conseil Général le 19 17-0 7-17

[j'ai l'honneur]... de vous signaler l'état dans le quel se trouvent les pauvres vieilles depuis bientôt trois ans, que la guerre a privées d'un lieu de repos

... En 1912, sur les conseils de mon bûne regretté ami votre collègue, Mr Girard de Vincennes, j'avais placé à la maison de retraite Mme V^e Palette née Henriette Leroy, deuxième femme de défunt mon père m'engageant bien entendu à suivre et respecter les clauses et conditions de paiement fixées par l'administration..... Ch Palette 18 rue de Montreuil, Vincennes

Cette lettre va bien évidemment entraîner une cascade entre le président du conseil, le directeur de l'aphp et le médecin inspecteur, la réponse viendra du sous secrétaire d'état au service de santé !

19 17-08-15

Lettre du sous secrétaire d'état du service de santé militaire à mr le directeur de l'administration de l'assistance publique.

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que vous attachiez à ce que la Maison de retraite Bigottini, occupée par le service de santé fut rendue à ses pensionnaires ordinaires.

L'utilisation de cet établissement exclusivement pour des petits blessés et quelques difficultés d'ordre disciplinaire motivaient à vos yeux le retour de la maison Bigotini à sa destination normale.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que quelque digne d'intérêt que soient les vieillards en faveur de qui vous intervenez, il ne paraît pas possible de renoncer encore à l'occupation de cette maison. En effet, bien que l'hôpital ne reçoive que des blessés en voie de guérison, il offre pour le service de santé un intérêt primordial par le fait qu'en raison de sa promiscuité, proximité la formation fonctionne comme filiale médicale de l'hôpital de grands blessés de Juilly. Bigottini conditionne même le fonctionnement de Juilly et ce serait paralyser complètement Juilly que de lui supprimer une formation secondaire relativement à sa portée telle que Bigottini

et dont l'analogue n'existe pas dans le voisinage.

L'importance de Bigottini au point de vue de l'organisation hospitalière est soulignée par ce fait que la moyenne générale des lits occupés est depuis l'origine de 105 sur 161 lits organisés et que souvent l'hôpital fonctionne à plein ou peu s'en faut.

Quant à l'argument tiré des faits d'indiscipline en faveur de la restitution de la maison Bigottini, il ne paraît pas que ces faits aient un caractère de gravité tel pour que le service de santé se trouve dans l'obligation d'abandonner sa formation au maintien de laquelle il attache un grand prix.

Et on recommence de plus belle en mars 1918 en effet les deux hôpitaux Neully et Juilly sont devenus des structures entièrement vouées aux soldats Américains et de ce fait, Biggtoni n'a quasi plus de flux d'ou les trois missives suivantes:

19 18-03-20

Le dg au Directeur du service de santé du GMP

A Plusieurs reprises, notamment le 29 mai 1917 et le 12 juillet 1917, j'ai signalé l'utilisation restreinte qui était faite de l'hospice Bigottini par l'autorité militaire... en effet à part quelque période un peu plus active et de très courte durée, il ne reçoit à l'ordinaire qu'une cinquantaine de demi convalescents... à l'origine Bigottini servait d'hôpital d'évacuation aux hôpitaux bénévoles de Juilly et de Neully. Ni l'une, ni l'autre ne dirige plus aujourd'hui leurs malades sortants sur Bigottini.

19 18-03-23

Lettre du Médecin inspecteur général Février à Mr le Dg de l'Aphp

En réponse à votre lettre du 20 mars j'ai fait étudier avec le plus grand soin la possibilité de rendre la Maison de retraite Bigottini à sa destination primitive.

Mais en raison de nécessités actuelles, il ne paraît pas possible de priver le service de santé d'une aussi belle formation, qui peut rendre le cas échéant, l'administration militaire de très grands services.

dès que les circonstances le permettront....

19 18-07-25

Copie de la lettre du Médecin major de 1^{er} classe Nieger Médecin chef du 3^{eme} secteur à M. le directeur de Bigottini

j'ai l'honneur de vous faire connaître la réponse à votre lettre concernant les places disponibles.

Celui ci va donner des ordres pour que l'hôpital Bigottini soit désigné comme satellite d'autres formations de la place de Paris puisque l'hôpital américain de Juilly n'évacue plus sur vos services

Au dos daté du 30 juillet

Le directeur demande encore que l'établissement soit rendu il signale la possibilité de recevoir des petits blessés directement du front, or l'établissement n'est pas équipé pour l'épouillage.

"en cas de refus l'administration aurait intérêt à confier l'établissement à l'entière responsabilité de l'autorité militaire... (comme Angicourt)" Ou bien à la disposition des Américains, Juilly n'a que des blessés Américains."

Au mois d'Aout 1918 Changement de discours, il faut faire faire au nombre de Gazés Bigottini va encore une fois faire preuve de réticence..

19 18-08-29

Le Médecin inspecteur général février à M. le DG de L'APHP

L'organisation de nouveaux hôpitaux pour gazés a été reconnue nécessaire dans le gouvernement militaire de Paris

je vous en adresse ci joint la liste à toutes fins utiles Les hôpitaux Necker et Bigottini ont été avisés directement chacun de ces deux hôpitaux est désigné pour l'organisation de 100 lits

19 18-08-31

Le dg au GMP

Par lettre du 29 ...informé que Necker et Bigottini étaient désignés pour organiser chacun 100 lits destinés aux gazés...

... pour ce qui concerne Necker pas d'objection mais relativement à Bigottini qui est un hospice et non pas un hôpital,... cet établissement n'est pas approprié à sa nouvelle destination.

raisons 1 seul médecin civil résidant dans la localité.

*personnel restreint
 matériel nécessaire au soins pour les gazés tout a fait inexistant*

l'organisation intérieure ne permet pas de monter la nourriture à des malades alités.

*.. je demande la restitution à nos pensionnaires...
 j'ai cru devoir vous en faire part sans délais de mes observations et mes réserves formelles afin d'éviter tout incident fâcheux dont pourraient souffrir nos soldats atteints par les gaz.*

19 18-09 -04

Note du directeur de Bigotini a m. le chef de service des hôpitaux

j'ai l'honneur d'informer m. le chef de service des hôpitaux que m. le medecin principal Loustaloson inspection avait pour but d'étudier l'hospitalisation éventuelle de 100 malades "Gazéux"

... je lui a fait remarquer que l'établissement n'est pas installé pour recevoir de grands malades nécessitant des soins spéciaux.. après entente avec le pharmacien, M; loustalot a noté que effectivement Bigottini ne pouvait recevoir , le cas échéant, que es gazeux ayant déjà été soigné, pouvant marcher, n'ayant besoin que de petit soins en un mot des convalescents.

J'ai eu l'impression que cette visite avait pour objet l'envoi d'un rapport pour répondre aux demandes de l'administration.... ..en attendant un nouvel avis , je considère que la "situation des gazeux comme étant en suspens"

19 18-09 -18

Note du directeur de Bigottini a M. le chef de service des hôpitaux

..Bigottini est maintenu comme hôpital destiné à recevoir un maximum de 100 gazés légers et moyens...

... je n'ai pas encore été avisé par les service de santé mais je considère votre lettre comme avis officiel...

j'ai donné communication au Dr Perlis qui m' a déclaré ne trouver aucun inconvénient à admettre des Gazés dans ces conditions (légers et moyens). Nous veillerons a ce qu'il y ait toujours 100 lits affectés a cette catégorie de malades. Le dr Perlis adresse a la direction du service de santé sa demande de matériel technique (masque, ballon, cylindre d'oxygène, lait concentré non sucré), conformément à la circulaire du médecin inspecteur février en date du 29 aout 1918. une demande de personnel ...

19 18-11-02

Confirmation du message téléphone adresse le 31 oct à 11h

.. l'hôpital Bigottini cessera temporairement de recevoir des petits blessés- les lits de petite chirurgie seront affecté au gazés moyens et légers.

43 lits seront disponibles aujourd'hui pour gazés. Les évacuations de petits blessé pourront être faite sur St genevieve de Versailles et centre de rééducation de Juvisy après entente avec les deux formations.

On approche de la Fin des aventures de Bigotini, je me demande en fait combien de Gazé seront effectivement pris en charge a Bigottini compte tenu de la missive qui arrive ...

19 18-11-18

Copie du message téléphoné Directeur du service de santé à médecin chef de l'hôpital Bigottini

... Tenez vous prêt a recevoir dès ce soir , jusqu'à concurrence de 60 , des Rapatriés déjà passé au triage.

Ces rapatriés seront nourris et logés par vos soins; vous leurs réserverez les lits destinés au Gazés de votre formations. Ils ne seront pas porté sur les contrôle de l'hôpital. Ils seront en observation médicale pendant 4 jours et soumis à une visite médicale quotidienne.

19 18-11-23

Copie du message téléphoné du 23 11 18 Directeur du service de santé à médecin chef Bigottini

... Les militaires rapatriés qui ont été dirigés sur les formations sanitaires du GMP seraient seulement hébergés et nourris par ces dernières.

Ces hommes seront mis en route par les soins de délégations du dépôt de transition des isolés du quartier dupleix qui fonctionneront dans les hôpitaux. Ils ne devront pas quitter les formations avant l'accomplissement des diverses formalités, pour l'exécution desquelles les officiers gestionnaires ou administrateurs prêteront leurs concours. Les rapatriés reçus dans les formations sont simplement couchés et nourris par ces formations aux frais du service de santé. Il est tenu simplement pour cette catégorie de militaires un compte spécial numérique faisant ressortir l'effectif journalier. Les formations assurant le traitement de s militaires contre paiements du prix de journées seront remboursées du prix de journées des rapatriés hébergé au taux habituel. Ils seront traités comme malades et inscrits nominativement comme tels sur le registre des entrées.

Et la litanie des argument s va reprendre:

19 18-11-30

Le directeur de l'ap au Lt colonel Ridereux chef du dépôt des prisonniers rapatriés, caserne Dupleix.

Je suis informé que l'hospice Bigottini , dépendant de mon administration est désigné pour hospitaliser des prisonnier rapatriés.

... L'hospice Bigottini, qui a reçu depuis le début de la guerre des petits blessés u des convalescents militaires est un établissement purement civil, mis provisoirement à la disposition du service de santé du GMP,. Mais qui n'est pourvu d'aucun organisme militaire: ni comptable, ni officier gestionnaire, ni médecin major. par suite il est impossible a mon représentant d'accompli toutes les formalité... Toutes les opérations

de ce genre ont été accomplies jusqu'a présent par l'officier gestionnaire de l'hôpital temporaire Rollin , av de Trudaine réponse au dos de l'état major de la place de paris ... aucun rapatrié n'a été ni sera dirigé sur l'hôpital Bigottini le 2-12-18

Et le message Final

19 18-12-04

Copie message téléphoné Direction service de santé mr le directeur Bigottini

Le général commandant la place de Paris me fait connaître qu'il ne sera plus envoyé de rapatriés a héberger dans votre formation.

Les Lits réservés pour les rapatriés seront rendus a l'hospitalisation comme précédemment

Les Vieilles femmes évacuées a La sapêtrière retrouveront donc leur aises et leur Parc à Bigottini,

